



Fédération de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) SECTION D'ILE DE FRANCE

Le décrochage scolaire n'est pas une fatalité Première contribution de l'UNSA Éducation Ile de France

Le phénomène est complexe, multiple et collectif, il n'est pas nouveau mais surtout il s'amplifie de manière très inquiétante. Il montre la véritable image de la réalité de la souffrance et de l'exclusion à l'école. Pourtant le décrochage n'est pas une fatalité, le concept d'éducabilité s'applique à chaque individu, quelle que soit son histoire personnelle. Chaque jeune a le droit de construire son propre chemin de vie et à acquérir son autonomie, notamment par la formation et l'emploi. La République est en devoir de l'y accompagner. Tous les acteurs doivent donc s'y atteler, et l'accompagnement personnalisé des jeunes est sans aucun doute, dans ce contexte, l'une des réponses privilégiée.

En Janvier 2011, le Ministre de l'Éducation citait le nombre de **120 000 jeunes décrocheurs** (tiré des statistiques 2009). Les chiffres ont apparemment plus que doublé en l'espace de deux années puisque le Ministre a déclaré à l'Assemblée Nationale **le 9 Juin 2011** « Entre juin 2010 et mars 2011, quelque **250 000 jeunes ont été touchés par le fléau du décrochage**, dont 72 000 sont suivis par les missions locales, les 180 000 élèves restants ayant quitté le système scolaire sans diplôme et sans information sur leur situation, des jeunes que nous avons perdus de vue. »

En effet, le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et quatre ministres ont co-signé **en février 2011** une **circulaire** adressée aux préfets régionaux et départementaux et aux recteurs et rectrices d'académie **concernant la lutte contre le décrochage scolaire**. Mais ce nouveau texte, élaboré dans l'urgence et sans concertation avec les Missions locales, les Plans d'Insertion et de l'Emploi (animés et co-financés par les collectivités territoriales), ni avec les organisations syndicales et les associations concernées, est-il cohérent, pertinent et suffisant pour trouver des solutions pérennes ? Le problème est trop grave pour s'arrêter à dire que c'est une priorité nationale sans proposer les moyens en regard des besoins !

Par ailleurs, l'un des six objectifs que l'Union Européenne a fixés dans le cadre de la **stratégie Europe 2020 en faveur de l'emploi et de la croissance est de ramener la proportion des jeunes Européens quittant l'école prématurément en deçà de 10% d'ici à 2020**. Un jeune sur sept risque d'avantage que les autres de se retrouver sans emploi ou d'occuper un emploi précaire et de tomber dans la pauvreté. Les économies européennes perdent aujourd'hui le bénéfice du concours de plus de six millions de jeunes au développement économique et social de l'Europe.

C'est un véritable gâchis et une bombe sociale à retardement !

Nous sommes entrés dans un logiciel de développement, où des facteurs aussi importants que la vitesse de mutation technologique, l'entrée de nouveaux pays dans l'économie mondiale... font que la réponse aux problèmes de l'emploi devient d'une grande complexité au plan territorial et ne peut se construire sans en tenir compte, et particulièrement l'emploi des jeunes. Ils deviennent prisonniers de leur jeunesse, de leur inexpérimentation, et souvent de leur manque de qualification. Sans travail, ils entrent en post-adolescence plutôt que dans l'âge adulte, avec tous les inconvénients dus au manque d'autonomie et à leurs difficultés à se projeter dans l'avenir.

C'est un changement profond dans les milieux éducatifs, politiques, professionnels, associatifs... qui s'avère nécessaire et qu'il faudra conduire rapidement. La société commence à s'en inquiéter, les divers constats alarmants effectués et l'angoisse qui grandit à ce sujet devraient être le détonateur d'une « révolution » transformant les mentalités et les modalités de

- fonctionnement de notre système de formation initiale et professionnelle
- transition de la jeunesse à l'âge adulte
- développement économique et social, créateur d'emploi

Il ne s'agit pas de dénoncer l'école, les familles, les entreprises, les collectivités locales ou territoriales, ou encore la société en général ! Il s'agit bien de **mettre en synergie tous les acteurs éducatifs, sociaux et de l'emploi** afin de définir ensemble une politique cohérente et des actions efficaces sur le terrain pour prévenir et traiter le problème du décrochage scolaire. Des moyens existent, des expériences innovantes sont menées souvent avec succès. Nous devons les prendre en compte et répondre aux attentes de la jeunesse, elle en a besoin, et la société ne peut se résoudre à laisser au bord de la route deux millions de jeunes sans solution.

Nous avons une double préoccupation

- ne pas abandonner tous ces jeunes au bord de la route, cela ne sera pas facile car ils ont pris l'habitude d'être abandonnés, les rattraper va demander un effort énorme, une vision même de la formation et de l'accompagnement tout à fait nouvelle
- nous devons absolument éviter que, tous les ans, 250 000 jeunes décrochent du système scolaire sans formation qualifiante, avec le risque identifié de rester sans emploi

Les deux problèmes se croisent mais ne sont pas identiques puisqu'ils nécessitent

- d'accompagner les « décrochés » vers un retour à la formation et/ou à l'emploi
- de penser la mutation de notre système de formation initiale et continue, de travailler sur l'orientation, et de réorganiser le flux annuel des formations

La situation actuelle est extrêmement complexe et en même temps relativement simple dans son analyse. Il n'existe pas de profil « type » du décrocheur, c'est le retrait effectif de l'école d'un jeune en âge scolaire, mais c'est aussi la désagrégation grandissante des acquis et de l'investissement scolaires dans un processus lent et progressif allant parfois jusqu'à l'illettrisme.

Qui sont les « décrocheurs » ?

- les discrets, qualifiés de faibles mais sérieux, le plus grand nombre
- les désengagés qui ne travaillent pas alors qu'ils ont les capacités
- les sous-performants qui ont un rendement moyen très faible
- les inadaptés qui cumulent les problèmes tant sur le plan des apprentissages que du comportement

Les manifestations du décrochage

- absentéisme, retards
- ennui et démotivation
- échec scolaire
- inadaptation aux règles scolaires et rejet du système éducatif en général
- violence, dépression, tentative de suicide, addictions, délinquance...

Les périodes critiques identifiées traversées par l'entrée en adolescence ou post-adolescence

- l'entrée en 6e au collège
- la sortie du collège en fin de 3e, fin d'obligation scolaire à 16 ans
- au lycée où les périodes de rupture sont plus étalées
- en formation professionnelle où la période critique se situe plutôt les deux premiers mois
- dans le supérieur où le décrochage est parfois très rapide

Un système de formation sélectif et ségrégatif fait que des élèves se désengagent de l'école parce qu'elle n'est pas toujours adaptée à leurs besoins ni à leurs difficultés

- le modèle dominant du baccalauréat reste prégnant dans le système éducatif français
- la dépréciation de l'enseignement technologique et professionnel, et l'image dévalorisée de certains types de métiers continuent de perdurer (malgré les efforts réalisés)
- une orientation subie plutôt que choisie, effectuée par l'exclusion à partir d'une norme établie
- les disparités : géographiques, privé/public, filles/garçons, l'impossibilité de trouver des filières de formation adaptées sur l'ensemble des territoires ou des solutions d'hébergement en cas de mobilité...

Des difficultés externes à l'école

- **familiales** avec des familles décomposées et/ou recomposées et des parents absorbés par le travail où des questions prédominantes de survie pour certain-e-s
- **sociétales** avec le chômage, les revenus minimums, la prison, la maladie, le manque de mixité sociale, les logements inadaptés, la discrimination sous toutes ses formes
- **médicales et psychosociales** avec les addictions et les pathologies diverses apportant instabilité et crises
- **économiques** qui touche essentiellement les élèves ne relevant plus de l'obligation scolaire et les jeunes majeurs mais avec une offre d'emploi très inférieure à la demande

Des difficultés internes au système éducatif

- **la formation des enseignants** reléguée à l'improvisation, les jeunes enseignants sont démunis face à la classe, les autres empêchés de se former tout au long de leur carrière par manque de moyens humains avec le non-remplacement systématique, alors que leurs missions sont bien établies, mais ça ne s'improvise pas
 - enseignement
 - animation avec les élèves
 - relations avec les autres acteurs et la société (parents, entreprises, association...)
 - participation à la vie collective de l'établissement
- **des temps de concertation et de travail en équipe** insuffisamment formalisés
- **des méthodes pédagogiques trop normatives** alors qu'il faudrait redonner du sens aux enseignements, le système éducatif ayant pour principales missions
 - éducative (système des valeurs républicaines, ouverture sur le monde)
 - instructive (outil permettant notamment de rebondir donc d'apprendre à apprendre)
 - professionnalisante (orientation et apprentissage d'un métier)
- **une évaluation trop sommative** (notes sanctions) et insuffisamment formative (remédiation, autonomie, travail en groupe...)
- **une orientation plus subie que choisie** augmentant le risque de sortie sans qualification, avec une rigidité des affectations trop importante et un suivi personnalisé des élèves trop faible et parfois inadapté
- **des difficultés de dialogue avec les parents** qui, dans certains cas, participent peu à l'éducation de leurs enfants non par désamour mais en raison de leurs propres difficultés

Il existe des acteurs et des structures d'accompagnement

- **dans la famille** : les parents, les tuteurs ou éducateurs, des proches disponibles et en capacité d'agir
- **de l'école à l'Université** : le RASED, les SEGPA, les CIPPA, les CPA, les APP, l'accompagnement éducatif, la MGI, la commission décrochage, le Chef d'établissement, le professeur principal, le Copsy, l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaire, le CPE, la coordination ZEP, les classes et ateliers relais, l'AFPSSU et le BVE pour les étudiants...
- **dans la cité** : la Mission locale, le Pôle emploi pour les plus de 18 ans qui ont déjà travaillé, et puis par exemple le CLAS pour les primaires, le PAJ pour les collégiens, le CIO pour les élèves du secondaire, les associations d'éducation populaire investies dans la cité, les Maisons de l'emploi, les associations de prévention et d'insertion, l'école de la deuxième chance, le dispositif Avenir Jeunes, les Dispositifs de veille et Réussite éducative...

Alors pourquoi malgré tout, y-a-t-il de plus en plus de jeunes sortant sans solution ? Ce n'est pas le manque de structure adaptées aux différentes problématiques du décrochage scolaire qui pose problème, ni le nombre d'acteurs, mais plutôt la difficulté à se repérer, à trouver la bonne adresse et à choisir la structure la plus efficace pour les jeunes et les parents, mais également pour les acteurs éducatifs, économiques et sociaux.

Des dispositifs à investir et/ou réinvestir, à valoriser, à imaginer pour la réussite de tous

- **l'Éducation nationale avec la Mission générale d'insertion** à dynamiser, elle propose
 - la prévention avec des actions vers les professeurs, vers les établissements
 - la remédiation avec les pôles d'insertion professionnelle par alternance
 - les actions qualifiantes et d'adaptation à l'emploi
- **le dispositif Avenir jeunes** de la Région IdF avec un espace dynamique d'insertion et un pôle de projet professionnel pour la réussite de tous les jeunes
- **l'École de la deuxième chance** pour accueillir les jeunes sortis du système de formation initiale qu'il faudrait généraliser à tous les bassins de formation, co-financée par la Région
- **une valorisation de l'innovation pédagogique** que la Région peut accompagner et financer
- **la Mission locale** au service des jeunes 16-25 ans avec un accueil et un suivi personnalisé pour répondre aux questions en matière d'orientation, d'emploi, de formation, de logement ou de santé, co-financée par la Région
- **le Service public de l'orientation** en cours de contractualisation État/Région, il faudrait lui rajouter la notion d'accompagnement et de formation à l'orientation, et y associer le supérieur et les chambres des métiers et, celles du commerce et de l'industrie pour toucher l'ensemble de la population et anticiper ainsi les tensions des différents secteurs d'activité
- **une plateforme régionale de stage mettant en relation les entreprises et les établissements scolaires demandeurs, pour sortir de la discrimination, quelle qu'en soit sa forme, et qui pourrait être intégrée au service public de l'orientation**
- **la mise en œuvre de la scolarité par récurrence** (des textes existent) permettant le droit à arrêter et à reprendre ultérieurement au stade où on s'est arrêté entre 16 et 25 ans
- **une scolarité obligatoire prolongée et aménagée jusqu'à 18 ans** pour sortir de l'hypocrisie de l'abandon des 16-18 ans mais cela passe par une véritable réforme de l'éducation, cela ne coûterait pas plus cher que le coût social induit par l'inactivité des jeunes
- **un accompagnement individualisé des 16 à 25 ans dans une veille et une réussite sociale dans l'emploi pour les jeunes les plus en difficulté, dans la prolongation de la veille et la réussite éducative qui s'arrête officiellement à 16 ans, l'âge d'obligation scolaire.**

Ces propositions de l'UNSA Éducation correspondent à des démarches et des structures déjà existantes qu'il faudra évaluer et améliorer si besoin, quelques-unes sont nouvelles, mais ce qui importe c'est qu'il y ait une prise en compte de la gravité du problème du décrochage des jeunes et la mise en route de réels moyens permettant, quelles que soient les difficultés rencontrées, d'y remédier. Cela ne pourra se faire qu'avec la volonté, l'appui et la mobilisation de tous les acteurs et particulièrement celui de la Région Ile de France, en tant que financeur privilégié avec l'État, l'Europe à travers le FSE et les autres collectivités. La Région connaît ses territoires, leurs difficultés d'ordres multiples, et les enjeux que représentent le développement économique et l'emploi des jeunes.

L'UNSA Éducation, en tant qu'organisation syndicale responsable, souhaite participer à cette réflexion commune sur ces problématiques ciblées et s'associer aux diverses expérimentations conduites en faveur des jeunes, en particulier vis-à-vis de ceux qui, ayant quitté prématurément le système éducatif, sont en danger.

UNSA EDUCATION - SECTION D'ILE DE FRANCE

BOURSE DU TRAVAIL - 3 rue du Château d'Eau - 75010 PARIS

Tél. 01.44.84.52.07 - 06.85.20.95.64 - Télécopie 01.42.08.29.33 - unsa-education.idf@wanadoo.fr

Patrick Aracil, Secrétaire régional

Claire Caboche, Recherche Université Lyon 2 - Centre Henri Aigueperse (Dir. Philippe Meirieu)